

# Départementales : faire gagner la justice écologique et sociale

## *Exposé des motifs*

Après la séquence de l'élection européenne, où ÉELV est sorti renforcé, les élections municipales ont confirmé la dynamique des écologistes avec des victoires historiques dans de nombreuses villes. 8 des 40 villes métropolitaines de plus de 100 000 habitants ont des maires écologistes à leur tête : Lyon, Marseille, Bordeaux, Strasbourg, Grenoble, Tours, Annecy et Besançon , ainsi que de nombreuses villes et villages.

Après l'élection européenne arrive l'autre élection historiquement préférée des écologistes : l'élection régionale. Pour autant, et pour confirmer les bons résultats aux élections municipales qui ont renforcé l'ancrage territorial d'EELV et de ses partenaires, ce serait une erreur politique majeure que de délaissier l'élection départementale qui aura lieu cette année le même jour.

Fin du monde, fin du mois, même combat, nous ne cessons de répéter cette évidence pour laquelle nous étions moqués avant la crise des Gilets Jaunes, copiés depuis. Il reste en réalité peu de compétences aux Départements, mais ils restent le premier acteur en matière de politiques sociales. La crise sanitaire du Covid-19 a confirmé l'extrême vulnérabilité de nos sociétés, de leur modèle économique et social, la fragilité de leur système de santé publique malmené par des décennies de politiques austéritaires. La Caisse Nationale d'Assurance Familiale estime aujourd'hui à plus de 2 millions les bénéficiaires du RSA avec une explosion du nombre de bénéficiaires. Nous avons l'occasion de mettre en pratique des politiques d'accompagnement plus justes qui protègent toutes celles et ceux qui en ont besoin au-delà des seul.e.s allocataires du RSA. Les plus fragiles sont les premières victimes des crises environnementales, nous devons apporter dans les départements la preuve que la justice écologique et la justice sociale sont prioritaires et indissociables.

Les résultats lors des dernières élections départementales de 2015 avaient été décevants et ce pour 3 raisons :

- Un contexte national difficile, pour EELV comme pour l'ensemble de la gauche.
- Une ligne politique peu lisible, avec notamment une proposition de supprimer les départements, qui rendaient le message écologiste peu identifiable.
- Le mode de scrutin, binominal par cantons redessinés pour l'occasion, avec lequel les écologistes n'ont jamais été à l'aise

Les élections départementales et régionales de 2021 sont la dernière séquence d'élections avant la présidentielle de 2022 pour affirmer l'écologie comme l'alternative pour notre pays entre la droite libérale de Macron et la droite nationaliste de Le Pen.

Les écologistes et leurs partenaires sont aujourd'hui dispersé.e.s dans de multiples organisations dont aucune ne peut prétendre individuellement à l'hégémonie sur l'espace politique de l'écologie ou du social.

Le mode de scrutin, pour faire élire un maximum de conseillères et de conseillers écologistes, nous pousse à recherche partout où ce sera possible des alliances larges avec ces partenaires pour battre le libéralisme, le nationalisme, pour rompre aussi avec des pratiques clientélistes et porter des dynamiques et projets à l'échelle de chaque département.

Notre capacité à construire ces alliances, en articulation et en cohérence avec les stratégies propres des régionales, dont le mode de scrutin nous est plus favorable, est aussi pour nous un test de notre capacité à construire avec nos partenaires les bases d'un dialogue et d'une dynamique pour les élections de 2022, où, comme pour les départementales, il n'y aura pas de victoire possible sans un rassemblement large des écologistes et de la gauche.

## || *MOTION*

### **Le Conseil Fédéral appelle les écologistes :**

1 – à constituer pour les élections départementales de 2021 des binômes de candidatures écologistes ouvertes dans le plus de cantons possibles.

2 – Ces binômes, quel que soit leur périmètre, porteront un projet résolument écologiste de lutte pour la justice sociale et environnementale traduisant, à l'échelle départementale et en coordination avec les projets régionaux, les fondamentaux de l'écologie politique. La plate-forme programmatique adoptée en septembre 2020 est un outil utile pour cela.

3 – à s'engager dans l'élaboration d'une stratégie de rassemblement dynamique des écologistes et des gauches autour de l'écologie, partout où ce sera possible, qui consolide en priorité la cohérence et l'unité du pôle écologiste et renforce les listes écologistes aux Régionales

4 - à définir autant que possible dans chaque département, une stratégie commune des partis du pôle écolo. Des alliances plus larges de premier tour pourront être envisagées dans certains cantons là où elles seront nécessaires pour gagner.

Le BE pourra rappeler cette volonté de stratégie commune du pôle écolo lors des réunions nationales.

5 – À choisir des modalités de désignation ouvertes et consensuelles pour les cantons éligibles

6 – A faire signer des engagements aux candidat.e.s sur la bonne exécution du mandat et sur les obligations de cotisation auprès d'EÉLV conformément à la grille du Règlement intérieur (les obligations de cotisation pouvant être levées pour les candidat.e.s membres d'autres partis politiques)

7 – A chercher à constituer un groupe d'élu.es commun au sein des assemblées départementales pour incarner l'écologie dans le débat public et porter le projet commun dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

**Unanimité moins 4 blancs**